

H-France Review Vol. 10 (March 2010), No. 35

La Fabrique de l'honneur. Les médailles et les décorations en France, XIXe-XXe siècle

Dir. Bruno Dumons et Gilles Pollet, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 238 pages, Illustrations pp. I-VIII, ISBN : 978-2-7535-0821-7

Compte-rendu par Rémi Dalisson, Université de Rouen, France.

L'ouvrage ici présenté vient à point nommé dans les débats actuels qui secouent la France. La pratique des remises de médailles et de récompenses est en effet une tradition nationale qui relève pratiquement de « l'identité du pays », au moins depuis la République, voire depuis la Monarchie absolue. L'histoire culturelle et politique d'une telle pratique est donc tout à fait légitime, tout comme la volonté d'en faire une typologie raisonnée et cohérente pendant les XIXe et XXe siècles français.

Ce qui frappe dans le volume collectif est d'abord la permanence de la pratique des remises de ces récompenses. Quand Napoléon Premier rappelait le 19 mai 1802 : « Je défie qu'on me montre une république ancienne et moderne dans laquelle il n'y ait pas eu de distinctions. On appelle cela des hochets [...] et c'est avec cela que l'on tient les hommes » [1], il ne s'imaginait sans doute pas à quel point l'histoire lui donnerait raison, y compris jusqu'à nos jours. Il n'est qu'à voir avec quelle angoisse sont attendues, chaque année, les promotions des décorés de la Légion d'Honneur du nouvel an et du 14 juillet, annoncées à grand renfort de publicité médiatique. [2] Il n'est d'ailleurs pas innocent que la fête nationale soit jumelée avec la publication de la liste des heureux élus: le double rituel de la fête de la nation triomphante et des remises de médailles légitime le pouvoir et sa vision du monde par des gestes et des codes à valeur exemplaire, pour mieux dessiner un « imaginaire national » structurant. [3]

La Légion d'honneur constitue d'ailleurs une large partie de l'ouvrage, avec trois contributions qui réaffirment toutes la permanence et le prestige de cette décoration d'origine quasi-impériale. Tous y succombèrent, les militaires, le clergé comme les communes, y compris pendant une Troisième République qui avait pourtant fait de l'Empire un repoussoir, sinon pour la grandeur nationale, du moins pour le régime politique. Mais que ce soit pour les soldats méritants de l'Empire, les religieux voire les communes, la Légion resta bien « une technique de gouvernement » et un « média invisible » selon Olivier Ihl [4], avec ses codes, ses normes sociales et ses rituels, même si son prestige semble, d'un point de vue collectif, mais pas individuel, s'émousser de nos jours. [5]

Mais l'apport de cet ouvrage est aussi de montrer la variété des récompenses qui structuraient (et structurent toujours) l'imaginaire politique et social français puisque les décorés, à l'instar de ceux de la Légion d'honneur, fondent un groupe social particulier à étudier en tant que tel sous le Premier Empire comme de nos jours. [6] C'est que depuis 1802, il n'est pas un groupe, pas une corporation, pas une époque qui n'ait créé (et reçu) ses décorations avec faste et honneurs.

Ainsi, dans l'ordre sont ici étudiés toute une série de récipiendaires, groupe duquel se détachent d'abord les militaires, sous les Empires bien sûr, parmi lesquels le Second se distingua avec l'ordre de « Saint Hélène », et sous tous les autres régimes politiques de la période ici étudiée : trente nouvelles médailles officielles leur furent dédiées en deux siècles. Puis viennent et les religieux (sous chaque régime, depuis l'Empire, « la fille aînée de l'Eglise » reçut largement sa part de médailles). Mais, à côté de ces deux

institutions structurantes, on trouve les savants et sociétés savantes (le Comité des travaux Historiques depuis 1834), les enseignants (les palmes académiques), les sociétés, notamment mutualistes (à partir du second Empire [7]), les donneurs de sang (remise de diplôme depuis 1940) et les chercheurs du CNRS (depuis 1954). Une telle profusion donne le vertige et amène à dresser une typologie nuancée et subtile du médaillé, du médaillable et des multiples fonctions de la « médaillisation ».

La première partie de l'ouvrage, consacrée au seul XIXe, siècle montre parfaitement l'émergence d'un rituel (la remise de médailles) qui perdura sous quatre régimes politiques successifs, avec une nette préférence pour les Empires, grâce, entre autres, à l'indestructible Légion d'Honneur. Dès lors la remise de médailles est parée de toutes les vertus, dont la moindre n'est pas de « réconcilier » les élites et la base (par le défilé et les fêtes de remises dans la contribution [8]), mais aussi de glorifier (l'armée ou le savoir), voire de légitimer un groupe en mal de reconnaissance comme l'Eglise sous le premier Empire. Des codes se dessinent, qui seront pérennes, tant dans l'objet lui-même (la médaille et les rubans, souvent tricolores ou bien individualisés, toujours symboliquement lisibles avec Marianne, le souverain, les palmes...) que dans la cérémonie de remise (privée ou collective, joyeuse ou sérieuse) et dans l'exhibition publique des ordres ainsi créée (fêtes, associations et défilés). Ils forment un véritable « rituel de la décoration » qui véhicule des valeurs qui, loin de s'opposer, se complètent au fil du temps. Ainsi, la mise en exergue des vertus ancestrales (« petites patries » [9]) par la décoration [10] dessine le territoire national, le valorise et participe sur deux siècles à la construction du « récit national » cher à Pierre Nora. La récompense remise au clergé (qu'elle soit civile comme la Légion ou religieuse comme les ordres pontificaux) participe ainsi à l'organisation de la laïcité à la Française, mâtinée de gallicanisme et d'ambiguïtés, ce qui contribue finalement à intégrer l'Eglise au paysage républicain. Enfin, récompenser le savoir et l'érudition pour diffuser « les Lumières en province » [11] à l'époque de la construction progressive de l'école publique (lois Guizot de 1833, projet Carnot de 1848, lois Duruy de 1869 puis les lois Ferry votées entre 1880 et 1882) n'est sûrement pas fortuit. Ces actions emblématiques permettent de légitimer, par la récompense de la promotion sociale, une construction empirique à laquelle s'opposait alors l'Eglise qui monopolisait l'enseignement, tout en vantant l'ascenseur social du mérite.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'art de la décoration sous les seules Républiques. On y comprend mieux la permanence et la force du phénomène, et d'abord sous la Troisième République. Les remises de décorations accompagnent littéralement la « républicanisation » du pays, elles sont un rituel légitimant, festif et emblématique, en même temps qu'elles sont une métaphore assez claire pour un peuple en cours d'alphabétisation.

C'est pourquoi deux de leurs champs privilégiés sont deux des piliers du régime si bien évoqués par Léon Gambetta : les associations et l'école. [12] Le troisième pilier du régime étant l'armée nouvelle, l'armée de conscription déjà évoquée comme l'éternelle décorée des républiques. Ainsi les palmes académiques [13] participent à la sacralisation de l'école, fabrique de citoyens et de récit national patriotique à travers le dévouement reconnu de ses « Hussards noirs [...] sévères et sérieux » [14] dont la récompense doit avoir effet d'entraînement et d'engagement. Il s'agit bien, comme dit l'auteur de « faire rayonner l'école républicaine ». De même, les médailles mutualistes récompensent les soutiers de l'association, des sociétés souvent républicaines (mais d'origine impériales pour la mutualité) que la loi de 1901 va tant consolider. Et, si elles « notabilisent et hiérarchisent » [15] le mouvement mutualiste, elles font de même pour l'association en général. Or l'association n'est-elle pas la pratique même de la démocratie en général et de la république en particulier (apprentissage du vote, de la campagne électorale, de la discussion libre...). On pourrait alors reparler de toute la liste des décorations (et diplômes tricolores) de sociétés sportives, orphéoniques, gymniques, savantes, ludiques ou autres.... Ces décorations sociétales relèvent toutes de la même logique, qui veut honorer, et donc diffuser, l'hygiène, la santé et la prévention. Elles indiquent les efforts de laïcisation de la santé, d'amélioration de l'habitat, toutes choses qui n'empêchent ni la persistance d'œuvres caritatives privées, ni les échecs de la politique sanitaire républicaine.

Plus tard, la récompense symbolique et signifiante peut même aller jusqu'à honorer la vie, par la récompense du don du sang. Ce don de la vie si particulier et original, sa récompense diplômée symbolisent au plus haut point la solidarité, l'abnégation, puisqu'en France le don est bénévole, autre singularité française. Même si l'Etat joue son rôle, on constate, par cette contribution originale, l'évolution de la pratique de l'honneur médaillé. Ce n'est plus l'action politique militante d'un corps officiel d'une société ou d'un groupe social que l'on valorise, mais bien « un geste *–individuel–* réalisable par tous [...] banal » [16]. Dans la France de l'après Seconde Guerre Mondiale (le diplôme date de 1951), tout à sa volonté de reconstruction et de transformation sociale, il était logique que l'Etat récompense le comportement humain généreux et altruiste plus qu'une institution. C'était un acte de foi en une humanité, bonne et prémunie contre les horreurs des années Quarante que l'on mettait en exergue. C'est bien la puissance publique (tradition bien française) qui prit en charge le souci de renouveau, de régénération en récompensant la recherche, la science –et donc le progrès humain– à travers la médaille du CNRS dont la première date de 1954. Là aussi c'est la mise au pinacle et le contrôle social –et politique– d'une corporation « dominée par les valeurs du désintéressement » [17] qui est un acte militant et quasi positiviste. En « estimant » ses chercheurs, selon les mots du texte d'Olivier Ihl, la République donnait – et donne encore – des exemples vertueux au public où science et patriotisme se confondent alors, y compris en 2009.

En conclusion, ce riche volume, agrémenté d'illustrations en couleur, à le double mérite d'informer et de donner à penser. Il montre le caractère polysémique de la remise de médaille, honneur à la fois individuel et collectif, valorisation d'une éthique autant que de pouvoirs politiques, éléments de propagande comme de politique libérale....On aurait aimé dans ce cadre que soit développée la période de Vichy, tout juste effleurée dans la dernière contribution de Frédéric Caille sous l'angle intéressant d'ailleurs des continuités de cette politique des médailles entre l'avant et l'après guerre de 1939-1945. [18]

Dans le domaine des médailles, comme dans tant d'autres, les continuités entre Vichy et la République (la Troisième [19] comme la Quatrième) sont légion et méritent donc, à ce titre, une étude particulière, quitte à briser des tabous d'un « passé qui ne passe pas » [20] L'ouvrage pose aussi la question de la constitution culturelle des liens nationaux, celle des représentations croisées entre les émetteurs de médailles (l'Etat) et les récipiendaires (les citoyens méritants et les autres).

C'est d'ailleurs là que se situe un léger manque dans cet ensemble: *quid* de la réception de ces honneurs, du sentiment intime et personnel (ou officiel) des décorés, sans parlé des exclus- des déçus- de la décoration ? Les sources manquent en ce domaine et seule une étude d'archives privées permettrait de toucher du doigt la réalité sensorielle et intime de cette si singulière, et bien analysée ici, « fabrique de l'honneur ».

NOTES

[1] Napoléon Bonaparte en réponse à un Conseiller d'Etat, le 8 mai 1802 lors de l'examen du projet de création de la Légion d'Honneur.

[2] Il n'est pas un journal national, pas une télévision nationale, pas une radio nationale, sans parler d'Internet, qui, chaque année ne publie pas la liste des principaux sélectionnés, assorties de quelques commentaires acerbes.

[3] Voir Rémi Dalisson, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2009.

[4] Olivier Ihl, « Honorer », dans Vincent Duclert et Christophe Prochasson, *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 1060.

- [5] Jacqueline Lalouette, « la Légion d'honneur et les petites patries, les communes Bourguignonnes décorées da la Légion d'Honneur », pp. 39-53.
- [6] Voir la contribution de Natalie Petiteau, « Légion d'honneur et normes sociales », pp. 17 à 30.
- [7] Décidemment aussi friand de médaille que le Premier Empire, dont il s'inspira de la propagande. Voir article « Propagande » dans Jean Tulard et al., (dir.) *Histoire et dictionnaire du Consulat*, Paris, Laffont- Bouquin, 1995, p. 1034-1035.
- [8] Voir la contribution Sudhir Hazareesingh, « Vétérans de l'honneur. Les médaillés de Saint-Hélène sous le Second Empire », pp. 69 à 84.
- [9] Voir François Chanet, *L'école républicaine et les petites patries, 1789 à 1940* (Paris, Aubiers, 1996).
- [10] Voir la contribution de Jacqueline Lalouette, note 5 ci-dessus.
- [11] Voir la contribution de Stéphane Gerson, « Les mesures de l'érudition. Le Comité des travaux historiques et ses correspondants provinciaux, 1830-1870 », pp. 55- 68.
- [12] Voir à ce sujet Maurice Agulhon (dir.) *Cultures et folklores républicains* (Paris, CTHS, 1995).
- [13] Voir la belle contribution de Marianne Thivend « L'école républicaine et ses héros. Les instituteurs et institutrices décoré(e)s des « Palmes académiques' au début de la Troisième République », pp. 143 à 159.
- [14] Charles Péguy, *L'argent*, (Paris, 1913) à propos de ses maîtres.
- [15] Voir la contribution de Michel Dreyfus, « Médailles mutualistes », pp. 161 à 171.
- [16] Voir la contribution de Sophie Chauveau, « Décorer le don. Du diplôme d'honneur au Mérite du sang », pp. 185 à 195.
- [17] Voir la contribution de Olivier Ihl, « Les distinctions honorifiques du CNRS. Génèse, pratiques, usages », pp. 197-219.
- [18] Voir la contribution de Frédéric Caille, « Une mémoire fragmentée. Gouvernement collectif et gouvernement de soi par les décorations (XIXe-XXe siècles), pp. 221 à 233.
- [19] Voir par exemple Gérard Noiriel, *Les origines républicaines de Vichy* (Paris, Hachette, 1999).
- [20] Henry Rousso et Eric Conan, *Vichy un passé qui ne passe pas* (Paris, Folio-Histoire, 2001).

Rémi Dalisson
Université de Rouen, France
remidal@wanadoo.fr

Copyright © 2010 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical

Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of *H-France Review* nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of *H-France*. The views posted on *H-France Review* are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172